

Actualités PIMPRESZ



Bulletin Municipal Juin 2022



29/06/2022

**Le printemps est la
jeunesse de l'été et
l'hiver, la vieillesse
de l'automne.**

Gilles Abadie

Dans ce numéro

- ◆ **Le mot du Maire**
- ◆ **La Mairie**
- ◆ **Les supports de communication**
- ◆ **Etat Civil**
- ◆ **Nos Habitants**
- ◆ **Travaux en cours et à venir**
- ◆ **Informations diverses**
- ◆ **Adresses utiles**
- ◆ **Animations communales**
- ◆ **L'Ecole**
- ◆ **Le Périscolaire**
- ◆ **Les Associations**
- ◆ **La Bibliothèque**

Le Mot du Maire...



Chères Pimpreziennes, Chers Pimpreziens,

Après deux années de crise sanitaire, les restrictions liées à la Covid 19 ont été levées. Nous devons continuer à maintenir une certaine vigilance pour vivre à nouveau plus librement et pouvoir envisager le retour des animations collectives dans notre commune.

Les environnements internationaux sont, depuis le début de cette année, source d'inquiétudes, notamment avec le conflit militaire en Ukraine. Nous devons avoir conscience que rien n'est jamais acquis et que la Paix sur notre continent est fragile. Il faut se souvenir des leçons de l'histoire européenne qui doivent être dans tous nos esprits. Souhaitons ardemment que les armes se taisent, qu'une solution diplomatique soit trouvée afin de permettre à tous ces hommes, femmes et enfants, de retrouver leur maison, leur village et leur famille.

Par délibération du conseil municipal du 05 avril 2022, la commune de Pimprez a fait don de 1 000 euros au FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), pour soutenir les victimes de la guerre en Ukraine.

Une crise en chasse une autre. Après la Covid, c'est ce conflit militaire qui engendre une situation économique très déséquilibrée, qui a pour conséquence une flambée des prix. Nous subissons toutes et tous l'inflation sur le prix des énergies, pour nos déplacements ou notre chauffage, mais également sur les prix des produits alimentaires et de premières nécessités. Cela devient de plus en plus difficile à supporter.

En conséquence et en responsabilité, le conseil municipal a décidé le 07 avril dernier, par délibération, de ne pas augmenter les taxes communales. Nous conservons les taux de l'année dernière. Taxe foncière : 36.96%, taxe foncière sur le non bâti : 53.49% et la CFE : 15.57%.

Le Mot du Maire...

Votre collectivité subit également toutes ces augmentations de prix. Notre partenaire pour les repas de notre cantine scolaire a augmenté significativement ses tarifs. Aussi, le conseil municipal a décidé de limiter l'augmentation des tarifs de la cantine pour la rentrée 2022/2023, tout en conservant la volonté de vous garantir un service de qualité.

Nos budgets sont sereins et les finances saines, mais la prudence sera de mise.

Après de longs mois de procédures, d'études et de réunions, les travaux pour la construction des ateliers municipaux ont débuté fin juin 2022. Lors de la première réunion de chantier avec les responsables des entreprises, j'ai attiré leur attention sur le respect des règles de sécurité, tant pour les employés du chantier, que pour nos riverains. J'y serai attentif comme l'ensemble des conseillers.

Une première phase des travaux va consister à la réalisation de la viabilisation du chantier de construction et à la mise en place des réseaux de raccordement. Un délai de huit mois est prévu pour la réalisation de cet ouvrage.

Je tiens à remercier Mme DEBRAINE de l'ADTO ainsi que notre Architecte Mme VERCOUTERE pour l'excellent travail accompli ces derniers mois sur ce dossier.

Nous nous étions engagés à réaliser un certain nombre d'aménagements dans notre école. C'est chose faite. Elle sera raccordée cet été au réseau Très Haut Débit de la fibre optique. Ceci permettra à nos enseignantes et à nos enfants de bénéficier d'un matériel informatique plus performant.

Des ballons restaient perdus au dessus des locaux sous le préau. Un filet a été installé pour que ce problème soit réglé.

Un range vélos et un range trottinettes ont été posés dans la cour de l'école primaire. Ces installations rencontrent un vive succès. Nous prévoyons l'installation d'un second range vélos pour satisfaire la demande.

Depuis le 1er mars dernier, Monsieur David DENIZOT a intégré la commune en tant que Responsable des Services Techniques. Nous lui souhaitons la bienvenue et bon courage dans les missions qui lui ont été confiées.

Un gros travail a été réalisé par les Services Techniques depuis l'arrivée de notre nouvelle recrue, ce qui nous permet d'éviter de passer par des entreprises extérieures. Réparations de plomberie, d'électricité, mais également l'entretien de nos voiries, de nos espaces verts et de

Le Mot du Maire...

nos équipements communaux extérieurs : nettoyage des espaces autour des citernes incendie à Saint-Marc et à la Verue, fleurissement de nos massifs, élagage le long de la voie ferrée près du lotissement, etc... Félicitations au Service Technique.

Notre bibliothèque vous attend. De nouveaux aménagements ont été réalisés ces dernières semaines afin de vous accueillir dans de meilleures conditions.

La crise sanitaire a limité très fortement ce service mais nous sommes très heureux de vous y retrouver. Dans ce bulletin, les horaires y sont indiqués. Vous découvrirez également des photos de ce lieu de détente, de culture, de découverte et de partage. Vous y serez comme chez vous. C'est gratuit pour tous les habitants de la commune.

Deux cents nouveaux ouvrages en provenance de la bibliothèque départementale de l'Oise viennent de nous être livrés. Ils feront le bonheur des petits et des grands.

Je compte sur vous pour faire vivre ce service qui vous est réservé.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que l'ensemble des carrières de nos agents ont été mises à jour. C'est une satisfaction pour nous, car cela faisait partie de nos engagements de 2020.

Nos agents ont répondu « présent » à une formation PCS 1 (Prévention de secours civique de niveau 1), qui s'est déroulée le 12 avril 2022. Une formation utile et nécessaire dans le cadre professionnel. Je les remercie pour leur participation et leur implication.

Les travaux du Canal Seine Nord Europe continuent de se dérouler sur notre territoire. Le quai de Pimprez est en cours de construction. Nous continuons à être vigilants sur le bon déroulement de ces derniers et à remonter les informations auprès de la SCSNE en cas de problème.

Dans notre commune, la restauration du Monument aux Morts, des calvaires de la Rue Cezslaw Barski et de la Rue Pierre et Marie Curie s'avéraient indispensables. Nous avons signé un devis chez M. TARDIEU de Chiry-Ouscamp.

Nous venons d'avoir la confirmation de l'attribution d'une subvention par le Conseil Régional pour cette réalisation. Nous l'en remercions.

Le Mot du Maire...

Avec le SE60 (Syndicat d'Énergie de l'Oise), nous étudions les travaux à réaliser pour sécuriser la ligne électrique et mettre l'éclairage complet dans la Ruelle du Canal, passer en led au niveau de la Rue Clotuche et sur la Rue de la Couture. C'est en terme de sécurité et d'économie d'énergie que nous avons engagé ces études. Nous espérons une subvention de l'ordre de 80%.

Nous travaillons également sur l'isolation de notre salle des fêtes. C'est un gros morceau... Là aussi, il nous faut étudier deux points importants : isolation thermique et isolation phonique.

Enfin, une rampe a été installée devant la mairie afin d'en faciliter l'accès, un portique à l'entrée de la salle des fêtes pour sécuriser les lieux et un nouveau panneau d'affichage auprès de la mairie où vous pourrez y retrouver toutes les informations importantes et obligatoires qui nous arrivent chaque jour. Elles vous sont également diffusées par le biais de notre Facebook ainsi que sur notre site internet.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous essayons de trouver des solutions pour répondre à vos interrogations et vos attentes.

Nous espérons toutes et tous vous retrouver aux différents événements festifs et associatifs dans les prochaines semaines.

Restez prudents et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Pascal LEFEVRE

Maire de Pimprez



**Toute l'équipe municipale vous
souhaite un bel été
et de joyeuses vacances**

La mairie...



Rue de l'Eglise - 60170 PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84

Mail : mairie-de-pimpresz@wanadoo.fr

 **Nouveau site internet** : <https://mairiedepimpresz.fr>

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi : de 15h00 à 19h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Jeudi : de 15h00 à 18h00

Vendredi : de 13h30 à 16h30

ATTENTION!!!



Durant Juillet et Août : les permanences des mardis de 18h00 à 19h00 ainsi que celles des samedis de 9h00 à 11h30 de la mairie et de la bibliothèque ne seront pas assurées. Reprise en septembre.



La Bibliothèque est ouverte. Nous vous y attendons nombreux!!!

Mardi : de 15h00 à 19h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00
de 15h00 à 18h00

Périscolaire

Téléphone : 03.44.75.61.49

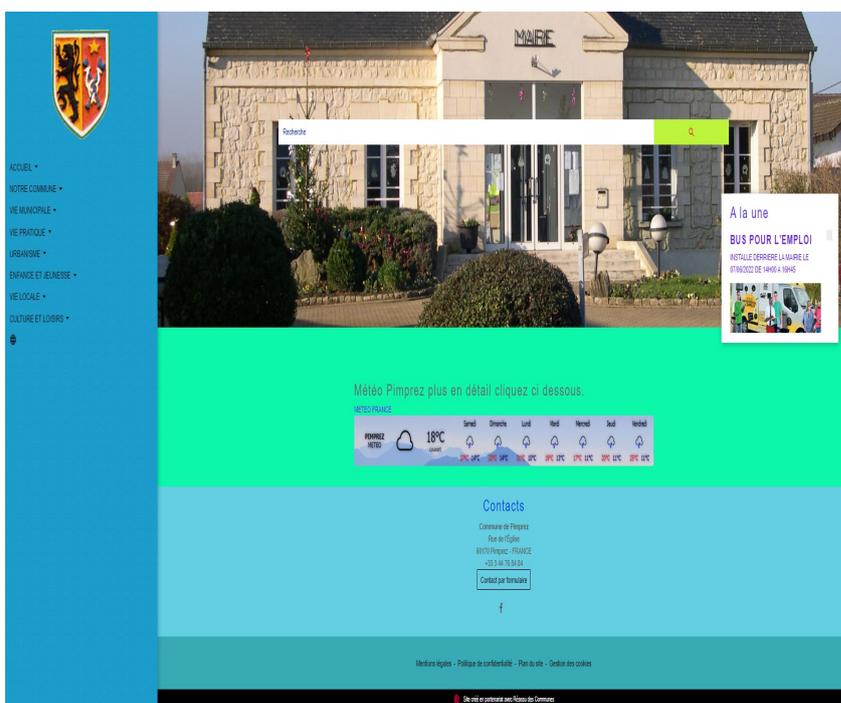
Mail : periscolaire@orange.fr

Les supports de communication...

Le site internet <https://mairiepimprez.fr>

Le site internet a fait peau neuve en décembre 2021 afin de répondre au mieux à vos besoins. Cette nouvelle version comporte de nombreuses nouveautés dont :

- ◆ l'ergonomie : l'organisation des contenus et des rubriques a été repensée pour faciliter l'accès aux informations
- ◆ Le design : plus actuel et des couleurs plus dans l'air du temps
- ◆ La navigation : le site est devenu compatible avec vos tablettes et smartphones



La page Facebook

Créée en octobre 2020, la page Facebook compte actuellement 510 abonnés. Actualisée régulièrement, elle est principalement réservée aux informations et actualités municipales.

Sur cette page, diverses informations d'autres organismes publics (CC2V, Département de l'Oise...) sont partagées.



N'hésitez pas à vous connecter, elle est un lien entre vous et la Municipalité

Etat Civil...



NAISSANCES



MARIAGE



Tiffany HARMADY
et Georges BERTON
le 11 JUIN 2022



DÉCÈS

Madame RICHARD Marie-Thérèse le 22 janvier 2022

Madame DEPREZ Emilie le 7 avril 2022

Etat Civil...



Caroline MAIA
et
Quentin MOISY-KIEFFER
le 05 mars 2022



Clarisse JORAND
et
Anthony LAGLENNE
le 22 mars 2022



le 18 mars 2022
nous avons eu l'honneur de
célébrer les Noces d'Or
de Roseline LESSERTISSEUR
et Jacques DEMAY
qui s'étaient unis à Pimpresz
le 18 mars 1972
Nous leur souhaitons encore
beaucoup d'années de bonheur

Nos habitants...



Vous venez récemment d'emménager ? Vous comptez vous installer prochainement à Pimprez?

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture munis de votre livret de famille afin de vous faire recenser dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Un dossier comportant différents documents vous sera remis. Nous espérons que ces derniers vous aideront dans vos démarches.
- ⇒ Afin de faciliter le travail de chacun, merci d'apposer **vos** ou **vos noms** sur votre boîte aux lettres ainsi que **vos** **numéro de rue**. Cela aidera également la Poste qui rencontre des difficultés de distribution et nous-mêmes lors de distribution d'informations. 
- ⇒ L'ensemble des élus et des agents communaux vous souhaitent la bienvenue à PIMPREZ, commune qui est désormais la vôtre. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.

Vous quittez notre village :

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture afin de vous faire radier dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Dans la mesure du possible, merci de nous indiquer votre future adresse.



Autoentrepreneurs, entreprises, sociétés...

- ⇒ Veuillez vous faire connaître en mairie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.44.76.84.84 avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.

Travaux en cours ou à venir...

Pose de 2 rampes à l'entrée de la mairie



Pose d'un portique à l'entrée du parking de la salle des fêtes



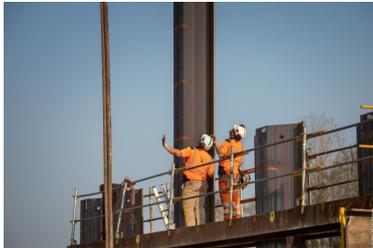
Aménagements à l'école

Range vélos et range trottinettes



Travaux en cours ou à venir...

Travaux de la Société du Canal Seine Nord Europe...



Crédits AC. Barbier pour la SCSNE

Une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes de Pimprez le jeudi 23 juin 2022.

Monsieur Pierre-Yves BIET - Directeur partenariats et territoires SCSNE, Madame Lina POBEDA - Directrice du territoire Compiégnois-Noyonnais SCSNE et Monsieur Pierre-Yves DELPORTE - Directeur Technique Adjoint Secteur 1 SCSNE, nous ont présenté les prochains travaux qui seront réalisés sur notre territoire.

Une nouvelle route sera créée pour relier le giratoire de la D40 (entre Bailly et Ribécourt), au giratoire de la desserte industrielle de Ribécourt, avec l'implantation du nouveau pont pour franchir le CSNE.

Un public nombreux a participé à ce moment d'information et d'échanges, et je le remercie.

Nous vivrons dans les prochains mois avec des chantiers qui vont monter en puissance. Nous resterons attentifs à vos remarques, vos interrogations et suggestions.

Enfin, je rappelle qu'il faut adopter les bons réflexes ! Soyez attentif à proximité des chantiers car ce sont des zones dangereuses ; **il est interdit d'y pénétrer.**

Je remercie les représentants de la Société du Canal Seine Nord Europe pour la présentation des futurs travaux et pour leurs réponses aux interrogations de nos administrés.

Merci à toutes et tous pour votre participation.



29/06/2022



12

Informations...

Le Recensement militaire...



Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser, à partir du lendemain de leur 16 ans.

Il y a désormais deux possibilités : soit en mairie, soit en ligne sur www.service-public.fr

Une attestation de recensement est remise à cette occasion, elle sera demandée lors de l'inscription aux examens (CAP, BEP, BAC...) et pour le passage du permis de conduire. Cette attestation est à conserver précieusement, car en cas de perte aucun duplicata ne peut être fourni.

Quelques rappels !!!

L'arrivée des beaux jours...

- ◆ Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que les horaires concernant **les entretiens d'espaces verts et autres nuisances sonores** sont :

Respecter ses voisins c'est se respecter soi-même !

du Lundi au Vendredi :
8h/12h et 13h30/19h30
le Samedi : 9h/12h et 14h/19h
Dimanche et jours fériés : 9h30/12h



De plus, veuillez noter que les feux sont interdits sur le territoire de la commune.



- ◆ Nous remercions les propriétaires de nos amis à 4 pattes de veiller à ce que les déjections canines soient ramassées.

RAPPEL : dès que vous promenez votre ou vos animaux sur le domaine public, ces derniers doivent impérativement être tenus en laisse.

Informations...

Rappel sur la collecte des encombrants

Ce service est uniquement réservé aux objets volumineux non transportables (meubles, électroménager, gros objets de la maison...).

Comment faire ?

- ◆ prendre rendez-vous au 06.03.17.02.38.
- ◆ Énumérer les encombrants à enlever
- ◆ Déposer les objets la veille au soir sur le trottoir

Seuls les encombrants validés par téléphone seront pris en charge.

Aide de la CC2V—Récupérateur d'eau

La CC2V subventionne à hauteur de 50% du montant d'achat plafonné à 50€ de subvention, l'achat d'un ou plusieurs récupérateurs ainsi que les dispositifs de raccordement à la gouttière pour les particuliers.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter M. Hugues ALEXANDRE—Adjoint au responsable du service environnement au 03.44.96.31.00.

Un justificatif de domicile, un RIB et une copie de la facture vous seront demandés.

Chiens dangereux : comment prévenir les accidents ?

Les chiens susceptibles d'être dangereux doivent être déclarés en mairie. Ils sont classés en 2 catégories :

- Les chiens d'attaque (1^{ère} catégorie)
- Les chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie)

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection contre les chiens dits « dangereux ». Elle impose aux propriétaires de chiens de première et de deuxième catégorie, depuis le 31 décembre 2009, d'obtenir un permis de détention, délivré par le Maire de la commune de résidence.

Informations...

Le propriétaire doit obligatoirement :

- être majeur(e),
- ne pas être sous tutelle,
- ne pas être condamné(e) pour crime ou pour délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire.

Pour obtenir le permis de détention, le propriétaire devra remplir, dater et signer une demande de délivrance de permis de détention d'un chien catégorisé (Cerfa n° 13996*01) et se munir des documents suivants :

- la carte d'identité du propriétaire ou du détenteur
- l'identification du chien (puce ou tatouage) dans les conditions prévues à l'article L. 212-10 du Code rural,
- un certificat de vaccination antirabique du chien, en cours de validité,
- dans des conditions définies par décret, une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de la personne qui le détient pour les dommages causés aux tiers par l'animal. Pour l'interprétation de cette disposition, les membres de la famille du propriétaire de l'animal ou de celui qui le détient sont considérés comme des tiers,
- pour les chiens mâles et femelles de la première catégorie, l'attestation vétérinaire de la stérilisation de l'animal,
- l'évaluation comportementale de l'animal : il s'agit d'une attestation d'un vétérinaire habilité portant sur le caractère docile et non agressif de l'animal. Cet examen se pratique sur l'animal âgé de 8 à 12 mois et peut être redemandé par les autorités à chaque fois qu'elles le jugent nécessaire. Pour les chiens de moins de 8 mois les propriétaires ou détenteurs doivent demander la délivrance d'un permis de détention provisoire. Si les résultats de l'évaluation comportementale le justifient, le maire peut refuser la délivrance du permis de détention,
- l'attestation d'aptitude du propriétaire : il s'agit d'une attestation délivrée par un formateur habilité à dispenser la formation sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents.
- l'inscription au Livre des Origines Français (LOF).
- le certificat du vétérinaire concernant les chiens vendus ou donnés, par un éleveur ou un particulier.

En cas de non-respect de la loi, le propriétaire ou détenteur de chien catégorisé non titulaire du permis de détention, est puni des peines prévues pour les contraventions de 4^{ème} classe (750 €). Cette sanction peut être portée, en cas de défaut et après mise en demeure de régularisation, à 3 750 € d'amende et à 3 mois d'emprisonnement.



Informations...

Respect de la limitation de vitesse dans notre village...

Nous invitons les automobilistes à lever le pied dans les rues de la commune.

Des vitesses excessives et à risques ont été signalées. Elles sont donc le fait de quelques-uns, mais ils se mettent en danger et constituent une menace pour les riverains.

Merci pour votre vigilance.

Travaux de réfection dans le secteur

Quelques infos utiles si vous vous déplacez vers Bailly RD40, ou sur Compiègne en empruntant la rocade RD 1032.

En partant de Pimprez vers Compiègne



Retour Compiègne vers Pimprez



Informations...

Permis de conduire...



PLUSIEURS AIDES SONT POSSIBLES AFIN DE FINANCER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

- **COMPTE DE FORMATION PROFESSIONNEL (CPF)**
Toutes personnes ayant déjà travaillé ou travaillant
- **PERMIS 1€ / PAR JOUR**
Demande effectuée auprès de votre établissement bancaire
- **PASS PERMIS CITOYEN**
Aide de 600 € pour les jeunes oisiens de moins de 20 ans en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité locale ou une association de l'Oise
- **AIDE AU PERMIS POUR LES APPRENTIS**
Aide de 500 € pour les apprentis âgés de 18 ans, en contrat d'apprentissage en cours et être engagé dans un parcours d'obtention du permis B
- **AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DES HAUTS DE France**
Aide jusqu'à 90 % du financement
Avoir entre 18 et 30 ans, en recherche d'emploi, apprentis stagiaires, en formation professionnelle
- **POLE EMPLOI**

Pour plus de renseignements et vous accompagner dans vos démarches, rapprochez-vous des auto-écoles du secteur.

Informations...

Carte grise... adresse utile...

Démarches Administratives 2022 : Carte Grise

Voici le nouveau guide ANTS pour 2022 dédié à tous les habitants de votre commune :

Pour 2022, le portail de l'ANTS fait peau neuve, le site internet pour demander une nouvelle carte grise a été entièrement revu en 2021. Afin de faciliter les démarches des usagers Nous avons trouvé utile de rédiger pour vous et vos administrés, un guide 2022 des démarches administratives avec l'ANTS.

- Portail de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- Guide des démarches administratives 2022
- Annuaire de tous les garages habilités SIV : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- Retrouvez aussi les garages habilités SIV dans votre Région en cliquant sur les liens suivants : [Garages des départements de l'Aisne \(02\)](#), [du Nord \(59\)](#), [de l'Oise \(60\)](#), [du Pas de Calais \(62\)](#), et de la Somme (80)

Notre guide 2022 sur l'ANTS va accompagner chaque membre de votre commune étape par étape dans la réalisation de leur Télé-Procédure numérique pour obtenir une nouvelle carte grise.



Informations...



Les Sauveteurs de l'Oise



L'association des Sauveteurs de l'Oise est composée de bénévoles qui apportent aide ou assistance à la population. Elle est agréée de sécurité civile.

Elle assure des postes de secours sur différentes manifestations culturelles et sportives et a participé à de nombreuses missions lors de la crise sanitaire liée au COVID-19 (dépistages, transport de victimes COVID, centres de vaccinations, ...).

Elle assure aussi les formations aux gestes de premier secours. La section des Sauveteurs de l'Oise de Longueil-Annel a réalisé une formation PSC1 pour les agents de la mairie de Pimprez.

Aujourd'hui, pour assurer toutes ces missions, nous avons besoin de renfort.

Venez nous rejoindre. Nous vous formerons pour devenir secouriste.

Nous pouvons aussi vous former aux gestes de premiers secours.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 06 13 87 90 27
ou par mail : contact@sauveteursdeloise.fr .

Vous souhaitez en savoir plus sur notre association : www.sauveteursdeloise.fr



Formation du Personnel

Retour en image sur la formation PCS 1 (Prévention de secours civique de niveau 1) de nos agents , qui s'est déroulée le 12 avril 2022. Une formation utile et nécessaire dans le cadre professionnel.



Informations...

Fortes chaleurs et canicule 2022

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés les années passées, le ministère des Solidarités et de la Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Pour les vagues de chaleur exceptionnelles, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie, sur le registre des personnes vulnérables.
Nous vous recommandons d'être vigilant les uns envers les autres en prenant soin de vos voisins.
N'hésitez pas à faire un signalement en Mairie si vous avez connaissance de personnes en difficultés.
Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour toutes demandes.



Don du sang



Les collectes de sang sont maintenues, sur rendez-vous :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Renseignements : 0 800 109 900 (appel gratuit).

Informations...

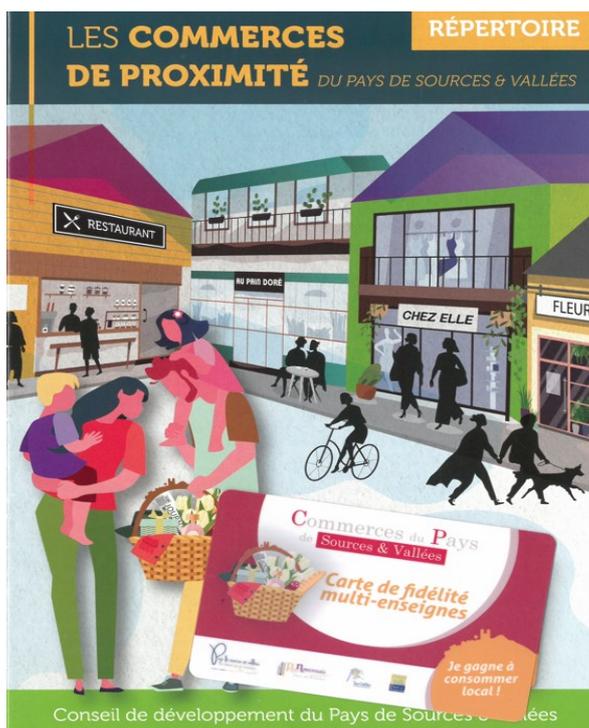
Attention au retour des chenilles processionnaires dans les forêts de l'Oise...

Depuis la fin du mois de mars, les chenilles processionnaires sont sorties de leur période d'hibernation. Dans l'Oise, les autorités s'attendent à une recrudescence des problèmes vécus en 2021.

Si vous rencontrez des chenilles sur les arbres lors de vos promenades sur le territoire de Pimprez, veuillez SVP le signaler en mairie. La vigilance doit être de mise.



Les Commerces de proximité...



Depuis plus d'une année, une brochure a été distribuée dans votre boîte aux lettres.

Cette dernière répertorie tous des commerces situés sur la Communauté de communes du Pays des Sources, du Pays du Noyonnais et de la CC2V.

A cette brochure était jointe une carte de fidélité à vocation de fidéliser les habitants lors de leurs achats chez des producteurs locaux et des commerçants. Pour bénéficier de ces avantages, n'oubliez pas d'activer votre carte sur

www.sourcesetvallees.fr

Sur cette même adresse vous pourrez accéder à la liste de tous les partenaires.

Informations...

Epiciers—Primeurs

BEURAIN PRIMEUR
EPICIER AMBULANT



Emmanuel fait sa tournée dans notre village tous les mercredis depuis plus de vingt ans.

Comme beaucoup de gens, peut-être l'ignorez-vous !

C'est pourquoi nous tenions à vous informer de ce commerce, qui en ces temps très particuliers, peut vous permettre d'éviter de vous déplacer dans des supermarchés bondés pour faire vos achats.

Vous pouvez vous achalander en fruits, légumes, fromage à la coupe, pâté, crèmerie et bien d'autres choses.

Afin de faire sa connaissance et découvrir les produits qu'il peut vous proposer, n'hésitez à l'appeler au **03.22.29.98.91** ou au **06.38.67.91.16**.

S'il ne répond pas, surtout nous vous encourageons à lui laisser un message, il se fera un plaisir de vous rappeler et de définir avec vous son heure approximative de passage.

Vous pouvez passer également des commandes d'une semaine sur l'autre.

Informations...

Epiciers—Primeurs

CHEZ MAX PRIMEUR



Maxime Gregor, primeur ambulant, installé au sein de la pépinière d'entreprises de Longueil-Annel vend sur demande des paniers de fruits et légumes de qualité et de saison cultivés et chouchoutés par des producteurs locaux (légumes de Marest-sur-Matz, asperges de Cuy, fruits rouges de Campagne...)

Inutile de se déplacer, Maxime assure les livraisons dans un rayon de 30 kms du mardi au samedi inclus.

Le plus : la veille de la livraison, il vous enverra un message vous indiquant une tranche horaire de 2 heures pour livrer votre commande afin de ne pas vous bloquer dans vos occupations.

Pour passer commande appelez le au **07 69 29 58 43** ou passez commande en ligne en vous rendant sur le lien ci-dessous :

<https://www.chezmaxprimeur.fr/>

Informations...

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À partir du **1^{er} janvier 2022**
vous avez la possibilité de
déposer **gratuitement** vos
dossiers en ligne.

Pour quelles demandes ?

Permis de construire

Déclaration préalable

Certificat d'urbanisme

Permis d'aménager

Permis de démolir

Quels sont les avantages ?

- Service accessible en ligne depuis chez vous
- Des échanges simplifiés
- Suivi de l'avancement de vos dossiers en temps réel

Renseignements auprès de votre mairie et
sur www.cc2v.fr

Comment effectuer sa démarche en ligne ?

1

Rendez vous sur gnau-cc2v.fr

2

Créez un compte ou connectez vous

3

Choisissez le type d'autorisation

4

Remplissez le formulaire

5

Déposez les pièces obligatoires
(plans, photos...)

6

Validez

Rappel : Si vous préférez, il est toujours possible
de déposer vos dossiers en version papier auprès
de votre mairie.



AXE 2
La CC2V se veut
SOLIDAIRE
& CITOYENNE



Informations...



France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



Trois France Services
vous accueillent
dans le Noyonnais



À Guiscard
À Noyon
À Carlepont

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les animateurs France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



France
services

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h30 13h30-17h

Guiscard (63 rue de l'épée)

Mardi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Mercredi 9h-12h30 13h30-17h

Carlepont (58 place des Droits de l'Homme)
(Près de l'église)

Jeudi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Vendredi 9h-12h30

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

03 22 82 62 72

franceservices-noyon@picardie.msa.fr



Vous souhaitez faire immatriculer votre véhicule, vous avez besoin d'aide pour demander une allocation logement ? Vous aimeriez préparer votre retraite mais n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques, **France services** vous guidera dans l'utilisation des services en ligne dédiés. Les animateurs vous accompagnent également gratuitement dans vos démarches administratives :

- ⇒ Je prépare ma retraite
- ⇒ Je suis victime d'une infraction
- ⇒ Je déclare mes impôts
- ⇒ Je perds un proche
- ⇒ J'attends un enfant
- ⇒ Je recherche un emploi
- ⇒ Je déménage
- ⇒ Je change de véhicule, etc...



Informations...



NOUVEAU
Aide à l'installation jusqu'à 10 000 € *

ASSISTANTS FAMILIAUX, BIEN PLUS QU'UN MÉTIER

UNE MISSION AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ACCUEILLEZ des enfants à votre domicile 24h/24

IMPLIQUEZ-VOUS dans l'élaboration de leur projet de vie

APPORTEZ aux enfants un cadre éducatif, familial et relationnel

FAVORISEZ les liens entre les enfants et leurs proches

* L'aide peut être demandée aux assistants familiaux nouvellement recrutés dans un délai maximal de 6 mois après la date d'entrée en fonction

+ d'infos sur oise.fr/devenir-assistant-familial

Contact : devenirassistantfamilial@oise.fr - 03 44 06 62 55



LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Quand le cadre familial se fragilise ou quand un enfant se retrouve en danger ou en risque de l'être, le Conseil départemental prend le relais. Dans ses missions de protection de l'enfance en danger, le Département recrute des professionnels prêts à s'engager dans un rôle éducatif et familial auprès de jeunes souvent en quête de repères : les assistants familiaux.

QUI PEUT ÊTRE ASSISTANT FAMILIAL ?

Toute personne majeure peut être assistant familial, que l'on soit homme ou femme, célibataire ou en couple. Il faut cependant remplir certaines conditions :

- Être titulaire du permis de conduire**
- Disposer d'un domicile en adéquation avec la mission d'accueil permanent de l'enfant***
- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit**

*dimensions, nombre et fonction des pièces

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL ?

Le Département vous accompagne dans votre démarche et vous propose une aide à l'installation



+ d'infos sur oise.fr/devenir-assistant-familial

Contact : devenirassistantfamilial@oise.fr - 03 44 06 62 55



BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?



www.adhap.fr

Les + ADHAP

- La force d'un réseau national de plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement des personnes fragilisées
- Une assistance 7j/7, 365j/an et une permanence téléphonique 24h/24
- Des intervenants formés, qualifiés et encadrés par un professionnel de santé
- La coordination avec tous les professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...)
- L'assurance d'une continuité de services pendant les vacances, déplacements... grâce à une implantation nationale

Bon à savoir

- Pas de frais de dossier
- 50 % de crédit d'impôt sur le montant des dépenses engagées (selon art.159 sesquies de la CGI)
- Chèques CESU prépayés acceptés
- Prise en charge pouvant aller jusqu'à 100 % (APA, PCH, AAH, caisses de retraite, mutuelles...)
- Aide au montage de dossiers de demande de financement

149 rue de Paris
60200 COMPIEGNE
Tél : 03 44 36 72 96

Fax : 03 44 36 69 26 - E-mail : adhap60a@adhapservices.eu

Franchisé indépendant - SIREN A.13.11

Autorisation de Conseil départemental

N° Déclaration : SAPH11310308

Numéro Siret 491 133 138 00011 - Code APE 8933A

34 boulevard Carnot

60400 NOYON

Tél : 03 44 36 72 96

Fax : 03 44 36 69 26 - E-mail : adhap60a@adhapservices.eu

Franchisé indépendant - SIREN A.13.11

Autorisation de Conseil départemental

N° Déclaration : SAPH11310308

Numéro Siret 491 133 138 00011 - Code APE 8933A

Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Interventions 7j/7 de 7h à 21h



La force d'un réseau national



infiniment humain



Urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Centre de Secours

60150 Thourotte :

03.44.90.61.12

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'Urgence en Europe : 112

Appel d'Urgence en Europe : 115



Médical

Hôpital de Compiègne :

03.44.23.60.00

Polyclinique Saint Côme :

03.44.92.43.43

RIB Infirmier :

60170 Ribécourt

03.44.76.78.15

06.11.69.26.81



Divers

Trésorerie de Thourotte :

03.44.76.00.47

CC2V : 03.44.96.31.00

Maison du Conseil Départemental

de Thourotte : 03.44.10.82.40

Assistances sociales de

Thourotte : 03.44.10.82.40

Gendarmerie de Ribécourt :

03.44.75.82.17

Préfecture et Sous-Préfecture de

l'Oise (n° unique) :

03.44.06.12.60



**Application gratuite
Urgence 114**



**Site internet
www.urgence114.fr**



Téléchargez sur



**N'attendez pas d'avoir une urgence,
téléchargez l'application Urgence 114.**

**Dès que vous avez téléchargé
l'application :**

- ① Acceptez les autorisations
- ② Enregistrez vos coordonnées personnelles à l'avance



**Sur le site internet www.urgence114.fr
enregistrez vos coordonnées personnelles
à l'avance pour gagner du temps.**



**+ INFORMATIONS
www.info.urgence114.fr**

RIB - Dec. 2018

SE RENSEIGNER
ALLO OISE SENIORS

03 44 82 60 60

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :

allo-oise-seniors@oise.fr



**AGE D'OR
SERVICES**

Agence l'Age d'Or
2 Rue des Frères-Greban
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.44.01.01

Mail : compiagne@agedorservices.com

L'entreprise Compiégnoise «**Age d'Or**» a repris en totalité
l'activité de portage de repas précédemment gérée
par l'association «**Les Pélicans**».



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?

Ménage
Repassage



Aide à la
personne



Garde de
nuit



Garde
d'enfants



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de paies
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux **03 44 75 05 06**

Animations communales ...



Cérémonie du 19 mars 2022, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Le samedi 19 mars, Monsieur le Maire était accompagné de son conseil municipal, de l'Association des Anciens Combattants de Pimprez (ACVG), de l'AVMP et de la Résonnante, afin de commémorer le 60ème anniversaire des accords d'Evian et du Cessez Le Feu du 19 mars 1962, marquant la fin de la guerre d'Algérie et son indépendance.

Ils ont procédé au dépôt de gerbe et une minute de silence a été respectée.

Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.



Animations communales...

Chasse aux œufs autour de la salle des fêtes.....



Le samedi 16 avril 2022, la municipalité de Pimprez a organisé une chasse aux « Œufs de Pâques ». Nous avons eu plaisir d'accueillir les jeunes enfants de notre village de 2 ans jusqu'au CM2, scolarisés à Pimprez ou à l'extérieur, accompagnés de leurs parents.

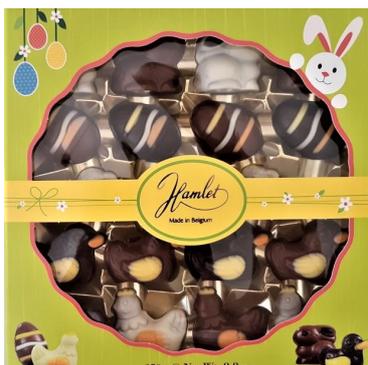
Chacun d'entre eux a pu découvrir ici et là, des surprises dissimulées derrière la salle des fêtes.

Quatre parcours de niveaux différents étaient prévus.

Pendant la chasse, les parents ont pu accompagner les petits. En plus des œufs recueillis les enfants se sont vu offrir une boîte de chocolats. Nous avons terminé cet après-midi en partageant un moment de convivialité et d'échanges autour d'un bon goûter.



Pour les filles



Pour les garçons



Animations communales...

LA MAIRIE ET LA BIBLIOTHEQUE ONT ÉTÉ PARÉES DE JOLIS DÉCORS

Les enfants du PÉRISCOLAIRE, sous la direction des membres de celui-ci, ont créé de jolis décors afin d'égayer la mairie ainsi que la bibliothèque durant cette période Pascale.

Un grand merci à Myla, Loukas, Louis, Maxence, et d'autres enfants qui n'ont pas signé leur chef-d'œuvre. Nous les remercions vivement. A la prochaine!!! Halloween peut-être!!!



Animations communales...

Commémoration du 8 Mai 1945

La commémoration officielle 2022 de la victoire du 8 mai 1945 a été organisée en deux temps.

La première partie s'est déroulée traditionnellement au Monument aux Morts par un dépôt de gerbe à la mémoire des victimes de guerre, suivi de l'appel aux morts pour la France, du levé des couleurs, de la lecture d'un texte officiel par Monsieur le Maire. Les enfants présents ont chanté la Marseillaise.



Félicitation pour acte de courage et de dévouement

Le 30 mars dernier, par un bel après-midi de printemps, notre amie Brigitte DEBARQUE se promenait à vélo avec son petit chien le long du chemin de halage, au bord du canal latéral à l'Oise à Pimprez.

Un premier incident dû probablement à l'état du chemin fait chuter Brigitte qui tombe dans le canal. Réussissant à atteindre la berge, elle ne peut remonter seule, restant bloquée par la hauteur des palplanches. Brigitte crie pour alerter les personnes susceptibles de l'entendre.

Trois jeunes gens vont entendre ses cris de détresse. N'écouter que leur courage, sans hésitation, ils viennent à son secours. Ils réussissent à remonter Brigitte et à la mettre définitivement hors de danger de noyade. Nous pouvons imaginer à cet instant l'esprit de soulagement de Brigitte en stress, dû à la situation qu'elle vient de vivre.

Brigitte regagne son domicile et m'écrit une lettre aussitôt pour me relater les faits qu'elle vient de vivre. Cette lettre se termine en me disant que ces trois Jeunes Gens lui ont probablement sauvé la vie.

Je sais également que Brigitte a témoigné sa gratitude à chacun d'entre eux.

Avec le souci de protéger ces jeunes, leurs parents leur avaient recommandé de ne pas trop s'approcher du canal durant leurs promenades sur la commune, mais ce jour-là pour Brigitte ils étaient là au bon endroit au bon moment.

Au nom du Conseil Municipal et en son nom propre, M. le Maire a tenu à remercier ces jeunes : **Manon, Louise et Nathan** et à les féliciter pour cet acte de courage qui les honore en leur remettant une lettre de félicitation pour acte de courage et dévouement, accompagnée d'une carte cadeau de 50€.

Leurs parents tout comme l'ensemble des personnes présentes ce jour-là leur ont témoigné leur fierté et ont salué ces trois jeunes Pimpreziennes et Pimprezien. C'est le témoignage, la morale et la bienveillance de notre jeunesse leur a indiqué M. le Maire.

Il les a encouragés à garder la date du 30 Mars 2022 en mémoire avec humilité mais aussi fierté.

Et cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.



Animations communales (suite)

La Fête communale – l'évènement annuel incontournable

Attendue tous les ans avec impatience, et encore plus cette année après une situation sanitaire qui nous a privés de toute manifestation festive pendant deux années consécutives, la fête communale du village a attiré un nombreux public le week-end des 11 au 13 juin dernier.

Elle a débuté par l'ouverture des manèges le samedi à 15h30. Puis, c'est dans une chaleur estivale et une ambiance festive que près de 70 personnes ont pu profiter de la soirée dansante animée par Sono Mélodie tout en dégustant une Pasta-Paëlla préparée par le traiteur « La Vraie Paëlla ». Ce plat inconnu de beaucoup fût apprécié de tous à en croire le nombre de personnes qui se sont fait un plaisir d'être resservie une seconde fois...

Le dimanche matin, comme depuis plusieurs années, la brocante a eu lieu derrière la salle des fêtes, où plus de soixante exposants s'étaient installés pour proposer la bonne affaire aux nombreux visiteurs venus flâner et chiner tout au long de la journée. Une petite restauration sur place a fait de nombreux heureux.

Ayant refusé une vingtaine d'exposants, nous avons d'ores et déjà réfléchi à la possibilité d'agrandir la brocante pour 2023.

Le lendemain en fin d'après-midi, la commune a offert comme tous les ans, des tours de manèges aux enfants de Pimprez âgés de 2 ans jusqu'au CM2 sans oublier son traditionnel lâcher de ballons.

Un apéritif était ensuite offert par la municipalité pour clore ce magnifique week-end.

Repas dansant du samedi 11 juin



Brocante du 12 juin



Animations communales...

Lâcher de ballons du 13 juin



Les tours de manèges gratuits



L'apéritif de clôture de ce week-end...

La foule est venue nombreuse.

Nous n'avons pas eu le temps de prendre tout le monde en photo occupés par le service.

A l'année prochaine



Animations communales à venir

Programme du 14 juillet :

Nous vous attendons nombreux. **INSCRIPTION OBLIGATOIRE au repas pour le 8 juillet au plus tard.**

	21h30 : Rassemblons nous à la Salle des Associations, pour la Retraite aux Flambeaux (lampion fourni). Promenade amicale entre petits et grands dans le village, conduite par l'AVMP (Association des Véhicules Militaires de Picardie), suivie d'une petite collation.	COUPON REPONSE à rendre en mairie pour le 08 Juillet Accompagné d'un règlement pour les extérieurs (uniquement par chèque à l'ordre du trésor public) Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____ Nombre de repas pour les habitants de Pimprez : _____ Nombre de repas pour les extérieurs : _____
	10h00 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur	
	14h30 : Rendez-vous à la Salle des Fêtes pour un après-midi « jeux » entre adultes et enfants (nombreux lots à gagner)	
	19h30 : Repas offert par la Commune aux habitants de Pimprez Menu : Kir—Poulet—Cruautés—Fromage—Dessert Tarifs pour les extérieurs de la Commune : 10 Euros Inscription obligatoire en Mairie aux heures d'ouverture pour le 08 Juillet au plus tard	
	Suivie d'une Soirée animée par Sono Mélodie (jusque 3h du matin) 23h00 : Feu d'artifice tiré par Eurodrop Gardiennage assuré par Protection Sécurité Nous vous attendons nombreux	

Journée détente du 28 août prochain :

Nous organisons le 28 août 2022 une journée détente se déroulant de la manière suivante :

- ♦ Le matin marche de 11 kms environ (avec collation),
- ♦ Le midi barbecue,
- ♦ L'après-midi, jeux divers : pour les amateurs de pétanque, ramenez vos boules. D'autres jeux seront prévus : jeu de cartes géantes, bamboléo, quarto géant, etc...



Nous vous diffuserons dans les semaines à venir le programme détaillé de cette journée.

Repas des Aînés :

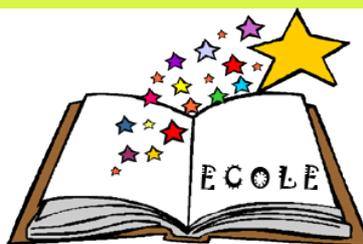
Après deux années perturbées par la Covid 19, nous sommes heureux d'annoncer à nos aînés qu'un repas aura lieu à la salle des fêtes le 26 novembre 2022.

Ce sera avec une immense joie que nous vous retrouverons.

Prenez bien soin de vous.



Ecole...



Un conseil d'école s'est tenu le 14 juin 2022. Lors de cette séance un point a été fait sur les effectifs qui sont de 83 élèves, se décomposant comme suit :

- ◆ Mme DEROCHE 26 élèves (4 PS, 9 MS et 13 GS)
- ◆ Mme CHARLET 20 élèves (14 CP et 6 CE1)
- ◆ Mme LAROCHE 20 élèves (14 CE2 et 6 CM1)
- ◆ Mme LE GUEN 17 élèves (6 CM1 et 11 CM2)

La répartition pour la rentrée de 2022 est la suivante :

- ◆ Mme DEROCHE 16 élèves (12 PS, 4 MS)
- ◆ Mme CHARLET 22 élèves (9 GS et 13 CP)
- ◆ Mme LAROCHE 20 élèves (14 CE1 et 6 CE2)
- ◆ Mme LE GUEN 26 élèves (14 CM1 et 12 CM2)

La sécurité à l'école : Une alerte incendie a été faite le 10 juin. Toutes les classes étaient à l'emplacement désigné et les élèves comptés en 1 minute et 24 secondes.

Une alerte incendie sera faite en fin d'année en maternelle. Il n'y a pas eu d'alerte confinement car il faut fermer les fenêtres (hors protocole sanitaire).

Prise en charge du handicap à l'école : Deux enfants porteurs de handicap ont besoin d'adaptations en classe sur le plan pédagogique et sur les supports outils utilisés. Un enfant a un accompagnant en classe. Du mobilier spécifique va être acheté par la mairie pour un des enfants (table inclinée et chaise).

Projets pédagogiques et sorties de fin d'année : La classe de CM1-CM2 s'est rendue en février/mars à la piscine pour 4 séances (covid). La classe de CP-CE1 s'y rend chaque vendredi matin pour 11 séances prévues jusqu'au 1er juillet. La classe de CE2-CM1 s'est rendue à la piscine 2 fois.

Les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1 ont bénéficié d'une animation tennis le 16 mai au sein de l'école. (environ 1 heure d'ateliers par classe). Les enfants ont apprécié.

La classe de CM1-CM2 a participé au projet Stevenson proposé aux médiathèques de la région. Ils ont pu travailler en 3 temps avec des professionnels : 1-découverte de Stevenson, 2-la photographie, 3-l'écriture de poèmes.

La classe de CM1-CM2 a été formée aux gestes de premiers secours avec l'infirmière du collège.

Ecole...

Sorties pédagogiques :

- ◆ Le 18 mars : sortie des CE2-CM1, CM1-CM2 au centre minier de Lewarde. Les élèves ont découvert le travail à la mine.
- ◆ Le 9 mai : sortie des CE2-CM1, CM1-CM2 à l'historial de la grande guerre de Péronne. Visite du musée puis circuit en car avec un guide sur différents sites.
- ◆ Le 24 mai : visite du collège Marly de Ribécourt-Dreslincourt par les CM2.
- ◆ Le 30 mai : CP-CE1 et CE2-CM1 : visite de la Tour Roland à Lassigny : découverte de la motte castrale, du village des artisans, spectacle de combat à l'épée.
- ◆ Le 03 juin : PS-MS-GS et CP-CE1 : visite de la ferme pédagogique de Besmé : atelier sur le blé (de la graine au pain), approche des animaux de la ferme que les élèves ont pu nourrir.
- ◆ Le 25 juin : kermesse de fin d'année organisée en parallèle avec les enseignantes, le périscolaire, la mairie pour son aide matériel et l'ALPEP pour l'organisation de jeux divers, tombola, rafraichissements, etc...

Aménagements mis en place par la commune :

- ◆ Installation de portes vélos et trottinettes,
- ◆ Filet au-dessus des toilettes du préau,
- ◆ Commande d'un second porte vélos,
- ◆ La connexion à la fibre est en cours
- ◆ Installation d'une ligne téléphonique dans la classe de maternelle
- ◆ L'accès à l'ENT est en cours. La mairie espère que cela sera opérationnel à la rentrée.

Les vacances ne sont pas encore là, mais nous souhaitons à toutes et tous d'en profiter au maximum le moment venu.

L'équipe scolaire

Périscolaire/ Cantine



Chers Parents,

- ♦ Au mois d'avril, nous avons fait une mini chasse aux œufs pour vos gourmands.
- ♦ En mai, le traditionnel cadeau de fête des mères a été confectionné (un joli mug décoré)
- ♦ Puis, nous avons semé nos graines de radis, planté nos pieds de tomates, nos potirons et butternuts.
En nouveauté dans le jardin, du basilic, de la ciboulette, du persil, des betteraves rouges et des choux-fleurs qui hélas ont été croqués par nos amis les oiseaux.
Les enfants ont goûté le basilic, la ciboulette et le persil. La ciboulette nous a valu de belles grimasses !
- ♦ En parallèle, les enfants ont confectionné des bracelets de perles, des cartes de fêtes des mères, des jeux de société, et ont aidé à la préparation de la kermesse.
- ♦ Au mois de juin, la fête des pères était de retour avec la préparation d'un mètre de « chantier ».
- ♦ Par ailleurs, nous allons récolter les premiers radis, profiter du temps à l'extérieur, faire des jeux d'eau et quelques activités manuelles (baguette magique, masque, etc...)

Nous adressons nos remerciements :

- ♦ Aux familles et leurs enfants pour leur présence continue et leur disponibilité tout au long de l'année.
- ♦ A M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur soutien financier, technique et humain,
- ♦ A nos collègues des services administratifs et techniques qui ont répondu présents quand il le fallait.
- ♦ A l'ATSEM, pour son investissement au quotidien.
- ♦ Notre collaboration permanente avec le corps enseignant.
- ♦ Et pour finir le soutien des habitants de Pimprez pour leurs dons de diverses natures.

**L'équipe du périscolaire vous souhaite une bonne fin d'année scolaire
et de joyeuses vacances.**

Vincent GRÜN

Périscolaire/ Cantine

Petit retour en images

Chasse aux œufs



Les cadeaux de Fête des Mères et de Fête des Pères

Le jardin



Les bracelets de perles et divers



Les Associations...

LE COMITÉ DES FETES DE PIMPRESZ

Notre traditionnelle soirée « Années 80 » a une fois de plus rencontré un grand succès. Plus de 180 personnes étaient présentes sur la piste de danse le samedi 14 mai dernier. Merci à tous.

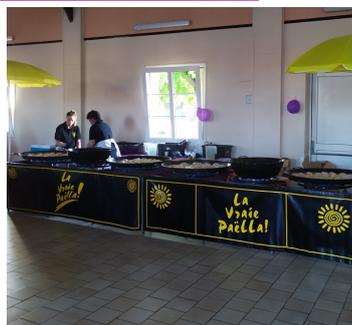
L'ambiance était très joyeuse et festive.

Les participants ont pu apprécier le couscous préparé par le traiteur « La Vraie Paëlla » et ont dansé jusque 3 heures du matin.

Certains ont fait l'effort de s'habiller sur le thème de la soirée ce qui est toujours un vrai plaisir.

Nous remercions le DJ « Eden Paradise », tous les participants ainsi que les membres du Comité des Fêtes qui se sont activés jusqu'au bout de la nuit.

La Vraie Paëlla qui nous a préparé un couscous...



Nos prochaines manifestations :

- Loto le 17 septembre 2022
- Repas dansant le 15 octobre 2022

Passez un excellent été.



Joël JOUGLET

Les Associations...

Le Club Amitiés du 3ème âge



L' Association est toujours à la recherche de nouveaux adhérents.

Si vous avez 55 ans et plus n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous vous attendons nombreux tous les jeudis de 13h30 à 18h00

pour un après-midi de détente à la Salle des Associations.

Josiane GSCHWIND
La Présidente

Ci-dessous, rétrospective en images de nos activités

Une journée sur l'Escapade...



Un après-midi de juin...



Les Associations...



Chers parents,

L'association A.L.P.E.P s'est joint au corps enseignant pour la kermesse de l'école qui a eu lieu le samedi 25 juin au matin.

En raison de la pluie annoncée, cette dernière a eu lieu dans la Salle des Fêtes qui nous a été prêtée par la mairie.

Grâce aux nombreux parents bénévoles, les enfants ont pu s'amuser et gagner de nombreux lots après avoir offert un beau spectacle à la foule présente.

Pour nous contacter, deux solutions :

Alpep.pimprez@yahoo.fr

La page Facebook : ALPEP du sourire à partager

L'équipe associative ALPEP



Calendrier 2022



14 juillet : cérémonie commémorative de la prise de la bastille.

Dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00

11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 1914 – 1918.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le président

LUC Claude

Nouveau Chapitre à notre bibliothèque...

La bibliothèque municipale de Pimprez ouvre ses portes dans un nouvel espace.

Nouvelle ambiance, très lumineuse, harmonieuse, bien agencée, elle offre un environnement clair et chaleureux aux amoureux des livres. La bibliothèque propose de nombreux ouvrages adaptés à tous : livres et revues pour enfants, adolescents et adultes, albums, contes, romans, documentaires, bandes dessinées.

L'intérieur de la bibliothèque a été repensé et réagencé avec un tout nouveau mobilier ...

Soit un espace encore plus accueillant (canapé, mobilier pour enfants, etc...) qui offre la possibilité de s'installer, de prendre le temps de découvrir les livres, de papoter...

La nouvelle signalétique également plus agréable et plus claire permet d'augmenter la lisibilité et la valorisation des collections.

Avec ce nouveau dispositif, la bibliothécaire bénéficie de plus de temps pour vous guider, vous conseiller, et vous accompagner dans vos recherches mais également pour renforcer le lien avec les abonnés. « Venez, revenez, soyez curieux, rêvez, et surtout faites-vous plaisir »

IMPORTANT : Les permanences du 1er samedi de juillet et août ainsi que celles des mardis de 18h à 19h étant supprimées durant la période estivale, n'hésitez pas à nous contacter pour une ouverture exceptionnelle de la bibliothèque.

Pendant l'été cette dernière reste accessible tous les mardis et mercredis.



